



CAPICONSULT

Vos risques professionnels sous contrôle



# REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CSE (ECONOMIQUE ET SOCIAL)

## OBJECTIF

- Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière d'Economie et de Social conformément à l'Article L2315 63 du Code du Travail.

## COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Cerner son rôle en matière d'Economie et de Social
- Déceler et mesurer les points Économiques et Sociaux
- Analyser les conditions Économiques et Sociales
- Participer activement au développement des conditions Économiques et Sociales dans l'entreprise

## PROGRAMME

### 1. La mise en place du CSE

- Retour sur l'esprit des ordonnances
- Le nouveau paysage dessiné par l'instance unique
- La composition du CSE

### 2. Le fonctionnement du CSE

- Les réunions préparatoires
- Les séances du comité
- Les ordres du jour
- La rédaction des PV
- Le délit d'entrave
- Le règlement intérieur du CSE

### 3. Les missions du CSE

- Le rôle économique et professionnel du CSE
- Le rôle de réclamation des membres du CSE

### 4. La protection des membres du CSE

- Le statut de salarié protégé

### 5. Le CSE dans les entreprises à établissements multiples

- Gérer le CSE dans les entreprises avec des établissements multiples

### 6. Les expertises du CSE

- Communiquer sur les expertises sur lesquelles le CSE peut s'appuyer

### 7. Le rôle de gestion du CSE

- L'analyse des documents comptables de l'entreprise

### 8. Le rôle de gestion des ASC (activités sociales et culturelles)

- Les règles de transfert de compte à compte
- Les règles concernant les cotisations et exonérations URSSAF
- Les différentes prestations autorisées et interdites
- Les principes de comptabilité des ASC
- Les modalités de décisions concernant les ASC
- Les différents budgets

### Moyens pédagogiques

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

### Durée / Nombre de stagiaires

- 300 salariés : 3 jours soit 21 heures,  
+ 300 salariés : 5 jours soit 35 heures,  
De 1 à 10 stagiaires

### Public concerné

Toute personne élue au CSE

### Pré-requis

Pas de pré-requis

### Dates, lieu et tarif

Sur convention

### Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

### Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

### Evaluation des connaissances acquises

Quizz

### Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.